

Objectifs

Action de coordination et de promotion du travail en réseau pour améliorer la PDP

Plan d'actions

| Action | Descriptif | Échéance | Indicateurs d'évaluation |
|--|---|----------|--|
| Identification du plan d'action | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudier la faisabilité : faire plan d'action ▪ Communiquer en interne pour permettre une homogénéité des saisies et la mobilisation des différents acteurs | | |
| Coordonner les actions de maintien dans l'emploi au sein de l'ASMIS | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédaction d'un protocole pour l'utilisation du volet (PDP) (Prévention de la Désinsertion Professionnelle) au sein de l'ASMIS (concerne potentiellement tout type de visite médicale, entretien, actions menées par l'équipe médicale ou intervenant du SETO) | | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dossiers PDP - Suivi des dossiers PDP |
| Développer le suivi des actions de PDP et ME réalisées par les différents membres de l'ASMIS | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un suivi des réorientations de l'infirmière vers le médecin du travail pour des raisons de santé ▪ Mener une étude sur les actions PDP déclenchées (cible : dossiers accompagnés par le pôle social) ▪ Suivi des aménagements de poste proposés à l'issue d'un accompagnement par le pôle ergonomie (questionnaire à 5 mois après clôture et retour à l'équipe médicale) | 2026 | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visites identifiées / nb annexe 4 sur VIPO / nb de fiches de signalement (pôle psycho ou pôle social) - Nombre de questionnaires remplis - Nombre de propositions mises en place |